



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE - BUDGET

le 20 janvier 2025, à 18 h 30, à la Salle communautaire Gaétan-Morin,  
située au 435, 1<sup>re</sup> rue du Pied de la Montagne,  
Sainte-Marcelline-de-Kildare

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025
- 4 - AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 485-2025 (TAXATION, TARIFICATIONS, COMPENSATIONS 2025)
- 5 - PROJET DE RÈGLEMENT 485-2025 (TAXATION, TARIFICATIONS, COMPENSATIONS 2025)
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE